



INSTITUT PROVINCIAL DE NURSING DU CENTRE

rue Milcamps 13 B 7100 La Louvière

Matricule: 55 222 100 97

2023-2024

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

3^{ème} DEGRE - 7^{ème} année de perfectionnement B

AIDE-SOIGNANT(E)

Cette section est accessible aux élèves ayant réussi avec fruit la 6^{ème} année secondaire et obtenu le certificat de qualification d'Aide Familial(e) ou ayant réussi une 6^{ème} année Aspirant en Nursing.

L'aide-soignant(e) assure l'hygiène et le confort physique et moral du patient. Il/elle aide celui-ci lors de sa toilette, de la prise des repas, de son habillage, de ses déplacements, etc. Il/elle effectue des tâches d'entretien comme l'ordre de la chambre et le renouvellement de la literie. L'aide-soignant(e) participe, sous la responsabilité de l'infirmier, à l'administration des soins (prise de température, surveillance du poids, etc.) mais ne peut pas dispenser des soins médicaux. L'aide-soignant(e) est proche des patients et peut donc fournir à l'équipe infirmière et médicale des renseignements précieux sur l'état de santé physique et mentale de ceux-ci.

L'aide-soignant(e) exerce son métier en milieu hospitalier, dans les centres de rééducation et de convalescence, dans les maisons de repos et dans les centres d'accueil pour personnes handicapées. Il/elle peut également se déplacer à domicile.

GRILLE HORAIRE

<u>FORMATION COMMUNE</u>	<u>7ème</u>
Morale – Religion	1
Philosophie et éducation à la citoyenneté	1
Français	4
Mathématique	2
Education économique et sociale	2
Formation scientifique	2
Education physique	2
<u>OPTION DE BASE GROUPEE</u>	
Soins généraux, manutention relations d'aide	6
Psychologie appliquée	2
Orientation et éthique de la profession	2
TP et stages	10
<u>TOTAL</u>	34

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Favoriser le développement de compétences visant à :

- écouter et communiquer,
- conseiller et éduquer,
- assurer les soins d'hygiène et de confort en tenant compte des besoins,
- aider à la gestion de la vie quotidienne,
- travailler en équipe pluridisciplinaire.

DIPLOMES AU TERME DE L'ANNEE

- Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).
- Certificat de qualification de fin de 7^e année (CQ7).
- Titre d'Aide-Soignant(e).

POURSUITE DES ETUDES A L'IPNC

- Enseignement professionnel secondaire complémentaire : 4^{ème} degré Infirmier(ère) hospitalier(ère).

OU

- Bachelier en soins infirmiers.

Remarque : les études sont réglementées par le Règlement des études, le R.O.I., les Projets éducatif et pédagogique de la Province de Hainaut.